Compte-rendu du Conseil d'école du 17/10/202 4

Présents:
- Elus: M. Amat, M. Thomas, M. Plat
- DDEN: M.Bardon
- Représentants de parents d'élèves: Mme ROY Pauline,Mme SEGUIN Sandrine, Mme DUPRAT Amandine, Mme CORION Sabine (suppléante)
- Enseignantes: Mme Guimbretière Elodie, Mme Grosseau-Poussard Lucie
- Excusée : Mme Filaquier Emmeline

Début de séance à 18h.

1/ Vote pour la réunification des Conseils d'école en un seul pour toutes les écoles du RPI:

- Pour à l'unanimité (pour St Simon et pour Tugéras)

2/ Présentation de l'Assemblée:

Tour de table

Information sur l'équipe enseignante : Mme Filaquier Emmeline partira en congé maternité au retour des vacances de janvier. Mme Guimbretière Elodie partira en congé maternité pendant les vacances d'hiver et est à 80%, remplacée par Mme Danieau Caroline le vendredi. Nous ne connaissons pas encore l'identité des futur(e)s remplaçant(e)s.

Mme Grosseau-Poussard est à 80% à Tugéras, remplacée également par Mme Danieau Caroline le lundi.

Mme Blondel Céline a rejoint la classe de CP CE1 CE2 de 9h à 11h30 chaque jour et Mme Debarbieux Ambre est en service civique à l'école de Saint Simon de Bordes depuis fin septembre.

3/ Résultats des élections des représentants des parents d'élèves:

- *St Simon de Bordes*: 55 votants sur 87 électeurs (5 nuls/blancs donc 50 suffrages exprimés), 63,22% de taux de participation, élection de deux titulaires et deux suppléantes.
- *Tugéras Saint Maurice* : 24 votants sur 33 inscrits , soit une participation de 72,73 %

Mme ROY élue titulaire et Mme BRUCHER élue suppléante

4/ Rôle du Conseil d'école:

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école.

Les représentants de parents d'élèves sont donc membres à part entière de cette structure de concertation. Nous rappelons que seuls les titulaires ont le droit de vote si les suppléants sont présents.

5/ Effectifs et répartitions:

6 PS, 7 MS, 5 GS = 18
6 CP, 10 CE1, 10 CE2 = 26
9 CM1, 17 CM2 = 26
TOTAL = 70 élèves (comparativement à 75 pour l'année passée)

6/ Sécurité: exercices incendie et PPMS:
Les premiers exercices incendie de Tugéras et Saint Simon se sont bien déroulés. Néanmoins il n'y a toujours pas d'alarme incendie dans la cantine ni dans la cuisine ni dans le bureau de direction à Tugéras.
Les PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) ont été actualisés (Risque majeur et intrusion et Alerte Incendie).

L'exercice intrusion à Tugéras et à St Simon, se fera au mois de novembre

6 bis/ Sécurité – travaux :

A Saint Simon de Bordes :

- Aménagement sur l'année de la salle de photocopieuse en annexe de classe pour les CP. Merci à l'école de Tugéras qui a prêté du matériel scolaire (chaises et bureaux) rendant le projet possible.

- Travaux pour la mise en place d'un dojo dans l'ancien local du cantonnier. Celui-ci sera à disposition des écoles sur le temps scolaire. Le sport en hiver sera facilité début 2025.

- Demandes/travaux: En attente d'aménagement du palier de l'étage pour stocker le matériel scolaire et ainsi dédier le placard uniquement à la garderie

A Tugéras :

- Demande du personnel de l'école : utilisation du préfabriqué pour la garderie → plus de place, plus d'activités possibles (pas besoin de ranger chaque matin pour une utilisation différente de la salle), des sanitaires à disposition. Cette décision a été validée par le conseil, le déménagement est prévu pour les vacances de la Toussaint.

- Mise en place d'abris bus

- Vérification des jeux extérieurs du parc pendant les vacances de la Toussaint.

Les membres de l'équipe enseignante remercient les municipalités pour leur implication dans la sécurité et le bien-être des élèves.

7/ Règlement intérieur :

Pas de changement significatif pour cette année (interdiction des montres connectées).

Règlement de la cantine a évolué : délai pour prévenir des absences, ainsi que l'interdiction des téléphones portables sur le temps de surveillance périscolaire pour les adultes.

Règlement cantine Tugéras : évolution du prix du repas, qui passera à 3€ (à décider en conseil municipal)

Règlement voté à l'unanimité.

8/ Bilan du compte COOP et budget mairie :

Présentation du bilan COOP est en cours de validation auprès de l'OCCE.
Bilan restant sur la coop 852€ pour Tugéras St Maurice
Bilan restant sur la coop : 1648 € pour Saint Simon de Bordes (paiement de la cantine de Guitinières à venir pour les repas de l'an passé)

Les enseignantes remercient l'ensemble des parents pour leur investissement financier (coopérative de début d'année).

Mairie :
Tugeras : le budget pour l'année est de 1500€ (fermeture de classe).

Saint-Simon : le budget pour l'année est de 2 000 € pour les classes et 500€ pour le transport scolaire.

Nous remercions les mairies pour leur investissement pour le bien être des élèves ainsi que l'APE que nous solliciterons à nouveau cette année pour le financement des projets.

9/ Projets des classes:

Communs au RPI:

- **Spectacle de fin d'année (civile)** : le vendredi 13 décembre à 18h à la salle des fêtes de Tugéras :
    - Thème : conte pour les maternelles et chants de noël
    - Thème :aventure et navigation pour les CE/CM
- **Kermesse de fin d'année**: date à définir par l'APE (année sans spectacle collectif de fin d'année)

PS-MS-GS:

- Partage de moments avec les familles à l'occasion de :
    - journées à thème : Halloween (bricolages avec les parents), pull de Noël, carnaval
    - Semaine du goût : 1 jour, 1 couleur → découverte des couleurs, des aliments en travaillant sur les 5 sens / préparation et dégustation d'une soupe avec les parents
- Une année autour des contes traditionnels
- 1 sortie au cinéma (film de Noël)
- Sortie à la ferme pédagogique de St Georges Antignac prévue dans l'année
- Sortie de fin d'année à définir

Saint Simon (les 2 classes):

- Natation aux Antilles de Jonzac depuis début septembre à St Simon (cycle terminé, Pass nautiques et ASSN délivrés)
- suivi journalier du Vendée Globe de novembre à mars : kit pédagogique demandé auprès d'initiatives ainsi que du département vendéen (gratuit)
    - virtual regatta (1 bateau fictif en ligne par classe pour faire la course en même temps que les skippeurs)
- Les incorruptibles : sélections de 6 livres à lire sur l'année puis vote national (+/- 60 € par série + adhésion asso 30€)
- Sortie de fin d'année à définir

12/ Point APE

L'équipe a changé (voir le compte rendu) et a déjà commencé à mener des actions en faveur de financements de projets pour les écoles.

13/ Questions diverses :

La cantine et la garderie de Tugéras seront maintenues sur l'ensemble de l'année scolaire.

Goûter de la garderie à Tugéras : des parents se demandent pourquoi il n'y a pas de gouter collectif à Tugéras. La question sera discutée en mairie.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 18 février, à Tugéras.

Séance levée à 19h23.